

# **SIX FOURS LES PLAGES**

## **AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

### **Autorisation d'occupation du Domaine Public**

#### **Personne publique :**

Commune de Six Fours les Plages  
83140 SIX FOURS LES PLAGES  
Tel :04/94/34/94/20

#### **Point de contact, informations complémentaires**

Commune de Six Fours les Plages  
Police Municipale  
83140 SIX FOURS LES PLAGES  
Tél : 04.94.34.94.20

Le dossier est à télécharger sur le site officiel de la Ville, onglet Accueil »Mairie» Autorisation Occupation Domaine Public.

Toute question concernant la consultation est à adresser à ce point de contact. Il appartient donc à chacun de consulter régulièrement le site internet de la Commune

#### **Cadre légal de la consultation**

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 et article L.2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriétés des personnes publiques ; conventions d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable.

#### **Objet de l'autorisation**

Le présent avis d'appel public à concurrence porte sur l'attribution de :

Autorisation d'occupation du domaine public pour permettre une activité de restauration de type Food Truck ou similaire.

La localisation propre à chaque emplacement, les conditions de leur occupation et les conditions financières sont indiquées dans le document intitulé « état descriptif des emplacements ».

#### **Durée de l'autorisation délivrée**

A compter du 1er septembre 2021 pour **4 ans**  
Sans possibilité de reconduction tacite

#### **Déroulement de la consultation**

Le candidat remet un dossier unique de candidature, rédigé en langue française, comprenant :

##### **\* Les pièces de candidature**

- Une présentation des références pour des activités équivalentes ou toute autre référence pertinente pour apprécier les capacités professionnelles et le savoir-faire du candidat,
- Le parcours professionnel (CV) du candidat,
- Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'activité,

- Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (Kbis)
- Un justificatif : Assurance responsabilité professionnelle en cours de validité
- Pour les personnes morales en activité, les certificats fiscaux et sociaux attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat,
- Le chiffre d'affaire global sur les 2 derniers exercices clos, si le candidat bénéficie de cette antériorité, relatif à son activité générale et à des prestations similaires ou équivalentes à celle de l'autorisation d'occupation du domaine public.
- Pour les particuliers ou société nouvellement créées, tous documents permettant d'apprécier les capacités financières du candidat : capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêt envisagé...

Le candidat doit impérativement fournir un dossier d'offre comprenant :

- **Les pièces de l'offre**
- Le projet de convention de l'emplacement **complété, daté et signé**
- Le cadre de réponse du candidat, comprenant l'ensemble des points sur lesquelles seront jugés les candidats

Le dossier ainsi constitué devra être déposé avant le vendredi 26 février 2021, à 16 H 00, sous forme papier dans un pli fermé portant la mention « PROPOSITION POUR AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC ».

- soit envoyé par pli recommandé à :

Monsieur le Maire de Six Fours les Plages  
Service Affaires Générales  
Hôtel de Ville  
BP 97  
83183 Six Fours Cedex

- soit déposé à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville  
Service Affaires Générales  
54, Traverse Reynier  
Immeuble « L'esplanade » entrée C (1° étage)  
83140 Six Fours les Plages

Le dossier pourra être déposé du lundi au vendredi, entre 8 H 30 et 12 H 00 et entre 13 H 30 ET 16 H 00.

Par la suite, la Commune pourra prendre contact avec les candidats pour obtenir toute précision qu'elle jugera utile. Elle se réserve également le droit de négocier avec les candidats.

## **Sélection des candidatures et des offres**

La commune se réserve le droit de rejeter à tout moment les candidatures des candidats s'il apparaît que leurs capacités économiques et financières d'une part et leurs capacités professionnelles d'autre part à exécuter la convention d'occupation sont insuffisantes.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération

1- **40%** Proposition financière du candidat notée sur 20 points

#### Principe de Calcul

Redevance du candidat analysée X 20 ( note maximum)  
Redevance la plus élevée

puis application du % de pondération du critère prix

2- **30%** Valeur technique notée sur 20 points

3- **30%** Qualité esthétique et intégration dans le site notée sur 20 points

### **Composition des documents de la consultation**

- Le présent avis d'appel à concurrence
- Un projet de convention
- Un état descriptif de l'emplacement à attribuer et son annexe
- Un cadre de réponse du candidat

### **Visite sur site**

Les candidats qui le souhaitent peuvent se rendre sur les lieux, par leurs propres moyens. En tout état de cause, aucune réclamation ne pourra être formée par les candidats quant à l'emplacement postérieurement au dépôt de leur offre.

**Date limite de réception des propositions : le vendredi 26 février 2021 à 16h00**

**Date d'envoi du présent avis : Le 19 janvier 2021**